



ACADÉMIE  
DE LYON



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

# CONTRAT D'OBJECTIFS DE RÉSEAU REP+

## PÉRIODE 2015/2019

### RÉSEAU AMP'LUM'

Collège LOUIS LUMIERE  
61 Route de la Forge  
01100 Oyonnax

DÉPARTEMENT : AIN

[WWW.AC-LYON.FR](http://WWW.AC-LYON.FR)

<b>Responsables des REP+</b>	
<b>Principale du collège</b>	<b>Inspectrice de l'Éducation Nationale</b>
<p><b>Madame Béatrice CHIROUZE</b>  <b>Tél :</b> 04 74 81 95 55  <b>Mél :</b> <a href="mailto:beatrice.chirouze@ac-lyon.fr">beatrice.chirouze@ac-lyon.fr</a></p> <p><b>Adresse :</b>            Collège Louis LUMIERE            61 Route de la Forge            01100 OYONNAX</p>	<p><b>Madame Dominique VERDENNE</b>  <b>Tél :</b> 04 74 75 02 75  <b>Mél :</b> <a href="mailto:ien.0010065r@ac-lyon.fr">ien.0010065r@ac-lyon.fr</a>  <b>Circonscription d'Oyonnax - Nantua</b>            22 bis rue Brillat Savarin 01100 OYONNAX</p>

<p><b>IA-IPR Référents</b></p> <p><b>Madame Catherine VERCUEIL</b>  <b>Madame Christine SAPET REVERDY</b></p>
---

<p><b>Coordonnatrices des réseaux :</b>  <b>Madame Céline BOYMOND</b>  <b>Madame Sophie LANDRY</b></p>
--

<b>Écoles maternelles : 7 + 3</b>	<b>Écoles primaires : 6 + 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La Forge</li> <li>◆ Louis Armand</li> <li>◆ Pasteur</li> <li>◆ Alphonse Daudet</li> <li>◆ Marcel Pagnol</li> <li>◆ Paul Rivet</li> <li>◆ L'Églisette</li>   <li>◆ Lucie Aubrac</li> <li>◆ Simone Veil</li> <li>◆ Gabriel Jeanjacquot</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La Forge</li> <li>◆ Louis Armand</li> <li>◆ Pasteur Sud</li> <li>◆ Pasteur Nord</li> <li>◆ L'Églisette</li> <li>◆ Geilles</li>   <li>◆ Jean Moulin La Victoire</li> </ul>

# 1. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

N°	Référentiel	Bilan - constat	Leviers d'actions	Piste de progrès
<b>► Les orientations pédagogiques adoptées</b>				
1	Garantir l'acquisition du « Lire, écrire et parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle.	<p><b>EXPLICITER</b> <b>ENSEIGNER</b></p> <p>Hétérogénéité dans la maîtrise des langages (pourcentage niveau 1234 – évaluation fin CM2) liée à l'école d'origine</p> <p>Résultats faibles en mathématiques</p>	<p>Utilisation des heures d'AP sur le français et les maths (1h+1h) niveau 6<sup>ème</sup></p> <p>Volonté de travail sur la résolution de problèmes</p> <p>Prise en charge des élèves à besoins particuliers (DYS, UPE2A, ULIS)</p>	<p>Poursuite le protocole mis en place sur l'AP au niveau 6<sup>ème</sup> et les projets conduits avec le 1<sup>er</sup> degré</p> <p>Poursuite de la participation aux rallyes et Défi Maths (CM2-6<sup>ème</sup>)</p>
<b>► L'avancée des pratiques pédagogiques sur les priorités du référentiel</b>				
2	Conforter une école bienveillante et exigeante.	<p><b>ETRE BIENVEILLANT</b> <b>ETRE EXIGEANT</b></p> <p>Commission de constitution de classes par les équipes d'enseignants</p> <p>Absentéisme en début et en fin d'année scolaire du aux départs anticipés ou aux retours tardifs de vacances à l'étranger.</p> <p>Conseil de vie collégienne</p> <p><b>METTRE LES ELEVES EN SITUATION DE REUSSITE DE LA MATERNELLE AU LYCEE</b></p> <p>Harmonisation de la planification des évaluations par les équipes</p> <p>Devoirs communs et des épreuves blanches préparées par les équipes</p> <p>Equipe de suivi des élèves en grandes difficultés opérationnelle</p>	<p>Constitution des classes</p> <p>Entretiens avec les familles</p> <p>Organisation, construction, exploitation à affiner</p> <p>Réunion de l'équipe de suivi et du GPDS</p>	<p>Poursuite du protocole de constitution des classes en conservant l'hétérogénéité</p> <p>Poursuite de la politique menée au sein de l'établissement en terme d'accompagnement des familles dans l'ensemble des dimensions : scolaires, sociales, financières</p> <p>Poursuite de l'harmonisation engagée sur les progressions pédagogiques par niveau et l'organisation des devoirs communs</p> <p>Former les personnels à la bienveillance et à l'exigence comme gestes professionnels tant en pédagogie qu'en vie scolaire</p> <p>Poursuite du protocole mis en place depuis la rentrée 2014 sur la prise en charge des élèves dont les situations sont les plus difficiles</p>

**► Les domaines investis par le partenariat**

<p>3</p>	<p><b>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite des élèves.</b></p>	<p><b><u>ETABLIR UN LIEN DE CONFIANCE POUR RENDRE L'ECOLE LISIBLE AUX PARENTS</u></b></p> <p>Présentation commune deux collèges par les chefs d'établissement avant l'inscription en 6<sup>ème</sup> aux parents des écoles du secteur</p> <p>Information et formation des parents élus aux conseils d'école et de classe</p> <p>Parents reçus par les enseignants</p> <p>Rencontres individuelles pour les remises des bulletins des élèves (écoles et collèges)</p> <p>Information sur l'orientation post 3<sup>ème</sup>, rencontre avec les chefs d'établissement des lycées de secteur.</p> <p>Portes ouvertes du collège</p> <p>Café Ecoute parents dans des écoles maternelles</p> <p>Relance mallette des parents en CP en 2015-2016 et poursuite sur le collège</p> <p><b><u>AMELIORER LA COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES</u></b></p> <p>PRE Centres sociaux Structures sportives Centre culturel CISPD Entreprises</p> <p>SOFEO, Contrat de Ville Atelier Santé Ville</p> <p>Agents mobiles de sécurité, présence de la police municipale sur demande</p>	<p>A faire pour le 1<sup>er</sup> degré A dynamiser au collège</p> <p>Rencontres individuelles plusieurs fois dans l'année avec les familles pour la remise des bulletins et systématiques en cas de problématiques particulières</p> <p>Nouveaux bulletins</p> <p>Lancer les cafés écoute parents sur d'autres écoles maternelles et éventuellement dans les écoles élémentaires et les collèges</p> <p>Accueil des nouveaux parents en septembre une semaine après la rentrée puis en octobre</p> <p>Les échanges avec les partenaires</p> <p>Parcours Avenir</p> <p>Des parcours de formation personnalisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup></p>	<p>Poursuivre la dynamique mise en place</p> <p>Poursuivre la politique mise en place au collège en terme de personnalisation de suivi du parcours de l'élève et de sa prise en charge globale</p> <p>Expliciter les attentes et les pistes de progrès</p> <p>Poursuivre le protocole mis en place et élaboré avec les fédérations de parents</p> <p>Poursuivre la politique de coopération et de réunions d'échanges mis en place Poursuivre l'utilisation du dossier de diagnostic</p> <p>Mise en place du partenariat avec les entreprises du secteur impliquées dans le projet de parrainage des classes de 6<sup>ème</sup> pendant 4 années</p> <p>Rapprochement avec le campus des métiers de la plasturgie dans le cadre des parcours d'excellence</p>
----------	--	--	---	---

► **Le pilotage**

<p>4</p>	<p><b>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.</b></p>	<p><b><u>COLLABORER</u></b> <b><u>MUTUALISER</u></b> Temps de concertation commun au Réseau AmpLum' le mardi 15h30-17h30 Plage « blanche » sans cours (pondération 1,1)</p> <p>Commissions de réflexion et de travail du CEC</p> <p>Objectifs pédagogiques – progressions pédagogiques au sein des cycles initié lors de la phase 2 de la réforme du collège</p>	<p>Utilisation de la pondération pour un allègement des services (16.52h face élève)</p> <p>Calendrier des temps de concertation (notamment inter-degré)</p> <p>Travail à poursuivre et à consolider et à formaliser</p>	<p>Mise en place du 1<sup>er</sup> mardi du mois concertation 1<sup>er</sup>-2<sup>nd</sup> degré de 15h45 à 17h45</p> <p>Formaliser la mise en place des stratégies pédagogiques et de suivi individuel pour favoriser l'engagement et la motivation des élèves</p>
<p>5</p>	<p><b>Accueillir, accompagner soutenir et former les personnels.</b></p>	<p><b><u>ACCUEILLIR,</u></b> <b><u>SOUTENIR,</u></b> <b><u>ACCOMPAGNER</u></b> Nombreux collègues T1 ou contractuels (turn over très importants)</p> <p>1<sup>er</sup> degré : Accueil spécifique présentation du REP + et jeu de piste</p> <p><b><u>ORGANISER</u></b> Au collège : - Accueil spécifique des nouveaux dès l'affectation - Accompagnement tout au long de l'année - Présentation du REP+ Amp Lum - Professeurs référents - Livret d'accueil - Rencontres entre pairs - Découverte du territoire et des partenaires du réseau</p> <p><b><u>FORMER</u></b> FIL annuelle interdegré</p> <p>Plan de formation 1<sup>er</sup> degré</p>	<p>A reconduire Prévoir un accompagnement tout au long de l'année</p> <p>Vigilance pour les arrivants en cours d'année Tenir le calendrier prévisionnel des rencontres de nouveaux</p> <p>IMP</p> <p>FIL demandées : - le numérique au service de la différenciation pédagogique - enseignement explicite et évaluation bienveillante et exigeante</p> <p>Inclure une partie TICE dans toute formation REP+</p> <p>Former et inciter chaque enseignant à l'utilisation de l'ENT et du FOLIOS</p>	<p>Organiser sur le temps de pondération des tutorats des enseignants nouvellement nommés en éducation prioritaire</p>

6	<b>Renforcer le pilotage et l'animation du réseau</b>	<p><b><u>PILOTER</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le comité de pilotage du réseau est réuni au moins deux fois par an.</li> <li>· Une démarche d'autoévaluation est conduite dans le réseau. Le référentiel sert de base à sa mise en oeuvre.</li> <li>· Des références à des tableaux de bord sont développées.</li> <li>· Des suivis de cohortes sont établis notamment avec le CIO.</li> </ul> <p><b><u>VALORISER et COMMUNIQUER</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Les productions d'élèves</li> <li>· L'action pédagogique et l'accompagnement en fonction des besoins repérés.</li> </ul>	<p><b><u>Leviers :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Comité de pilotage et conseil école collège réunis au moins deux fois par an.</li> <li>· Lettre de mission du coordonnateur de réseau.</li> <li>· Suivi pédagogique par l'IA-IPR référent et l'IEN.</li> <li>· Des rencontres régulières du chef d'établissement, de l'IEN et des IA-IPR référents sont organisées et les coordonnateurs y sont régulièrement associés.</li> </ul> <p><b><u>Mise en oeuvre :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Élaborer et suivre le tableau de bord du réseau.</li> <li>· Publier les productions des élèves en créant des partenariats avec les média.</li> <li>· Suivre des cohortes en y associant le CIO.</li> </ul> <p>Les résultats du réseau à différents niveaux font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie.</p>	<p><b><u>Indicateurs :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Nombre de comités de pilotage et de CEC.</li> <li>· Nombre de réunions de pilotages (IEN, Chefs d'établissements, IA-IPR référents).</li> </ul>
---	---	---	--	---

## 2. DÉFINITION DES AXES DE TRAVAIL ET DES OBJECTIFS QUI Y SONT ATTACHÉS

### AXE 1

### TRAVAILLER LA CONTINUITE DES APPRENTISSAGES

#### Référentiel Education Prioritaire :

Pilier 1: Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun».

Pilier 4 : « Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative »

Pilier 5 : « Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnel »

Pilier 6 : « Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux ».

#### Projet académique :

##### AXE 1

GARANTIR L'ÉQUITÉ SCOLAIRE POUR FAVORISER LA CONFIANCE DANS L'ÉCOLE

##### AXE 4

GARANTIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE TOUS LES PERSONNELS

#### Indicateurs d'évaluation :

- ☞ Taux de maintien en C1, C2, C3
- ☞ Répartition des élèves sur le réseau Amp'Lum' à l'entrée en 6<sup>ème</sup>
- ☞ Taux de boursiers
- ☞ Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6<sup>ème</sup>
- ☞ Taux d'accès de la 6<sup>ème</sup> vers la 3<sup>ème</sup> et valeur ajoutée
- ☞ Note moyenne à l'écrit au DNB et valeur ajoutée
- ☞ Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des différentes PCS
- ☞ Taux de réussite au DNB et valeur ajoutée
- ☞ Taux de passage en 2<sup>nde</sup> GT, 2<sup>nde</sup> PRO, CAP
- ☞ Taux d'accès de la 2<sup>nde</sup> GT vers la classe de 1<sup>ère</sup> GT

➤ Objectif n°1 :  
Comprendre et s'exprimer en utilisant les différents langages

1/ La langue française à l'oral et à l'écrit

2/ Les langages mathématiques scientifiques et informatiques

3 / La pratique des langues étrangères

➤ Objectif n°2 :  
Construire une culture commune pour permettre la continuité des apprentissages dans le cadre du nouveau socle

1/ Le conseil école-collège

2/ Professionaliser les compétences des professeurs

## **AXE 2**

### **ASSURER DES PARCOURS DE REUSSITE AUX ELEVES**

#### **Référentiel Education Prioritaire :**

Pilier 2 :

« Conforter une école bienveillante et exigeante »

Pilier 3 :

« Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire »

#### **Projet académique:**

**AXE 2**

GARANTIR LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

**AXE 3**

MIEUX PILOTER POUR GARANTIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

#### **Indicateurs d'évaluation :**

- ☞ Taux d'absentéisme moyen annuel
- ☞ Taux d'absentéisme (début et fin d'année)
- ☞ Taux de retards moyen annuel
- ☞ Nombre d'équipes éducatives
- ☞ Nombre de conseils de disciplines
- ☞ Nombre d'exclusions temporaires et définitives
- ☞ Nombre de signalements
- ☞ Nombre de situations suivies dans le cadre du GPDS
- ☞ Taux de participation des parents d'élèves aux élections
- ☞ Taux de participation des parents aux réunions (rentrée, mallette, parents/profs, ...)
- ☞ Participation des élèves aux instances : CVC – CA
- ☞ Participation des élèves aux sorties, aux actions et voyages scolaires organisés dans le cadre des parcours

➤ Objectif n°1 :

Développer l'ambition et la réussite de tous les élèves

1/ Le parcours d'éducation artistique et culturelle

2/ Le parcours avenir

3/ Le parcours de santé

4/ Les parcours d'excellence

➤ Objectif n°2 :

Accompagner les élèves et leur famille dans un climat scolaire serein et bienveillant

1/ Responsabiliser les élèves

2/ Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

3/ Conforter une école bienveillante et exigeante

# 3. LES ACTIONS RETENUES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

## AXE 1

### TRAVAILLER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES

➤ Objectif n°1 :  
Comprendre et s'exprimer en utilisant les différents langages

#### 1/ La langue française à l'oral et l'écrit

##### **Actions retenues :**

- Développer le lexique et le langage oral
- Développer le goût de lire
- Développer les ateliers langage en maternelle
- Diversifier les situations d'écriture
- Pratiquer des ateliers d'écriture théâtralisée dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en lien avec le 1<sup>er</sup> degré
- Rendre l'enseignement de l'oral explicite, systématique et progressif par la mise en place d'un enseignement structuré
- Structurer un référentiel d'œuvres incontournables du patrimoine afin de construire une culture commune du cycle 1 au lycée

#### 2/ Les langages mathématiques scientifiques et informatiques

##### **Actions retenues :**

- Pratiquer la démarche d'investigation
- Maîtriser les lexiques disciplinaires
- Diversifier les situations de problèmes

« La résolution de problème constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques. Elle est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Les situations sur lesquels portent les problèmes sont le plus souvent issus d'autres enseignements, de la vie classe ou de la vie courante » (programmes du cycle 3)

- Introduire progressivement des outils numériques et des langages associés

#### 3 / La pratique des langues étrangères

##### **Actions retenues :**

- Mettre en œuvre une évaluation des élèves dans le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
- Favoriser les projets d'échange dans le cadre d'ERASMUS+
- Permettre aux élèves d'acquérir les compétences :
  - Ecouter, lire et comprendre
  - Parler en continu, réagir et dialoguer
  - Ecrire
- Découvrir les aspects culturels rattachés à la pratique linguistique

## ➤ Objectif n°2 :

Construire une culture commune pour permettre la continuité des apprentissages dans le cadre du nouveau socle

### 1/ Le conseil école-collège

#### **Actions retenues :**

- Piloter le conseil école collège en lien avec le réseau
- Construire une culture pédagogique commune et partagée
- Créer des outils communs de suivi des élèves, d'évaluation des élèves, de dispositifs et de gestes professionnels au sein de la classe en développant les observations croisées et la co-animation autour de projets communs

### 2/ Professionaliser les compétences des professeurs

#### **Dans le réseau :**

- Accueillir et accompagner les nouveaux professeurs en éducation prioritaire
- Développer le travail en équipe
- Favoriser l'usage du numérique
- Généraliser les pratiques d'évaluations positives
- Développer une culture commune et partagée de la prise en charge des classes
- Utiliser la pondération et les 18 ½ journées dans le 1<sup>er</sup> degré pour mettre en œuvre des échanges de pratique, la mutualisation des outils ainsi que les observations croisées et le co-enseignement
- Permettre la concertation régulière écoles et/ou collège par cycles, par disciplines (séances « de travail », (participation aux cours, événements liés aux productions des élèves, projets...)
- Échanges de pratiques pédagogiques inter-degrés
- Utiliser un vocabulaire disciplinaire commun de l'école au collège.
- Répartir les compétences attendues à l'intérieur du cycle de façon collégiale

### **Dans l'établissement :**

- Développer le travail en équipe
- Favoriser l'usage du numérique
- Créer des affichages de classes, en systématisant des rituels et l'heure de vie de classe
- Mettre en place des situations de référence et de structures d'évaluation rattachées
- Favoriser le développement de pratiques différenciées intégrant l'apprendre à apprendre, la valorisation et l'estime de soi
- Accompagner le travail de chaque élève
- Favoriser des temps de visite entre enseignants.
- Installer des commissions régulières avec les partenaires pour affiner les suivis individuels.
- Organiser des tutorats par des enseignants impliqués dans ces pratiques, qui peuvent servir de référence
- Généraliser les pratiques d'évaluations positives

### **Dans la classe :**

- Favoriser une meilleure prise en charge des élèves à besoin particulier
- Acquérir et mettre en œuvre les outils pour favoriser la différenciation au sein de la classe
- Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé au collège
- Privilégier les activités de lecture/écriture
- Vérifier de façon régulière la compréhension de tous les élèves
- Mettre en place des stratégies pédagogiques pour favoriser l'engagement et la motivation des élèves.

## **AXE 2**

### **ASSURER DES PARCOURS DE REUSSITE AUX ELEVES**

#### ➤ **Objectif n°1 :** **Développer l'ambition et la réussite de tous les élèves**

##### 1/ Le parcours d'éducation artistique et culturelle

###### **Actions retenues :**

- Favoriser un accès à la culture pour tous dans le cadre de la scolarité
- Développer la créativité de l'élève
- Favoriser l'appropriation de la culture humaniste

##### 2/ Le parcours avenir

###### **Actions retenues :**

- Mettre en œuvre des partenariats locaux en lien avec le territoire local et régional
- Permettre aux élèves de découvrir le monde économique et professionnel
- Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative en rencontrant des professionnels dans le collège et des partenaires (entreprises, structures, ...)
- Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec ambition tout en ouvrant les élèves sur des perspectives hors du territoire local
- Utiliser les outils informatiques (ENT, FOLIOS, collège connecté, D'COL, Blogs des écoles)

##### 3/ Le parcours de santé

###### **Actions retenues :**

- Repérer les élèves présentant des troubles des apprentissages et mettre en œuvre une prise en charge au sein de la classe
- Développer des politiques de prévention en matière d'usage des nouvelles technologies, des jeux vidéo
- Permettre aux élèves d'avoir une bonne hygiène de vie pour bien apprendre
- Développer le goût de l'effort chez les élèves

##### 4/ Les parcours d'excellence

###### **Actions retenues :**

- Favoriser l'ambition scolaire auprès des élèves
- Lutter contre les inégalités sociales, culturelles et les représentations sexuées des métiers
- Maintenir une fluidité des parcours et favoriser une poursuite d'études ambitieuse
- Construire un partenariat avec le campus des métiers de la plasturgie et en associant les étudiants de l'INSA auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> participant à l'action

➤ **Objectif n°2 :**  
**Accompagner les élèves et leur famille dans un climat scolaire serein et bienveillant**

1/ Responsabiliser les élèves

**Actions retenues :**

- Impliquer et responsabiliser les élèves dans le cadre des instances démocratiques
- Promouvoir les projets des élèves élaborés dans le cadre du CVC
- Responsabiliser les élèves dans les usages numériques
- Transmettre des procédures efficaces pour apprendre
- Enseigner de façon progressive et continue avec vérification régulière de la compréhension de tous les élèves
- Conduire des évaluations avec bienveillance et sur des objectifs exigeants
- Favoriser les modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès

2/ Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

**Actions retenues pour la coopération avec les parents :**

- Expliciter aux parents les attentes de l'école et le règlement intérieur
- Permettre aux parents d'acquérir les repères pour accompagner leur enfant dans leur scolarité
- Aider les parents à identifier les enjeux dans les différentes étapes du parcours de leur enfant
- Conforter une école bienveillante et ouverte
- Accompagner les parents dans leur parentalité
- Permettre aux parents de participer et d'accompagner les sorties culturelles
- Mettre en place des bulletins scolaires qui explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences à acquérir
- Inviter les parents régulièrement à prendre connaissance du travail de leur enfant
- Organiser de rencontres conviviales (expositions, travaux des élèves, journée portes ouvertes )
- Former les personnels à la communication avec les parents
- Permettre aux parents délégués de bénéficier d'une formation à leur rôle

**Actions retenues pour la coopération avec les partenaires :**

- Lien avec les associations péri-éducatives (sport, culture, santé, citoyenneté)
- Lien avec le P.R.E.
- Lien avec les services sociaux (PMI, A.S., Maison des adolescents, Sauvergarde)
- Lien avec la police (climat scolaire)
- Lien avec la mairie, le conseil départemental

### 3/ Conforter une école bienveillante et exigeante

#### **Actions retenues au niveau de l'organisation pédagogique et éducative :**

- Conserver le principe d'hétérogénéité des classes
- Elaborer des projets d'école, d'établissement et de réseau qui visent le bien-être des élèves et un climat scolaire serein
- Poursuivre le travail de continuité école/collège/lycée au cœur du projet de réseau
- Lutter contre l'absentéisme : école et collège s'organisent pour limiter et prévenir les absences

#### **Actions retenues au niveau de l'évaluation des élèves :**

- Expliciter le statut donné à l'erreur : étape d'apprentissage
- Favoriser l'évaluation positive et explicite en cohérence de l'école au lycée
- Mettre en place des évaluations diagnostiques
- Favoriser les projets collectifs et devoirs communs mis en œuvre par le réseau

## 4. ACCUEIL DES MOINS DE TROIS ANS

### 1) Part des élèves de moins de trois ans dans les écoles du Réseau en 2015/2016 : 10,4%

2015-2016			
Ecoles	Moins de 3 ans	Effectif école	Part des élèves de moins de 3 ans dans l'école
L. Armand	8	90	8,9%
L.Aubrac	12	89	13,5%
Daudet	10	96	10,4%
Eglisette	13	93	14,0%
Jeanjacquot	6	85	7,1%
La Forge	14	117	12,0%
Pagnol	0	66	0,0%
Pasteur	7	100	7,0%
Rivet	15	95	15,8%
Veil	9	99	9,1%
Geilles	5	20	25,0%
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>950</b>	<b>10,4%</b>

*Cible en 2018/2019 : 15 %*

### 2) Les choix emblématiques qui président au développement de la mesure :

- Langage oral
- Coopération avec les parents

### 3) Les contenus pédagogiques et de socialisation :

-Langage oral

- Mise en place d'ateliers langage co-animés avec les enseignants du dispositif PDMQDC et les assistants pédagogiques

- Coopération avec les parents

- Café écoute -parents régulièrement proposés, en partenariat ou non avec les centres sociaux, avec la participation des membres du Rased
- Semaine des parents ou autres actions visant à faire "entrer" les parents dans l'école
- Actions spécifiques en direction des parents des "moins de 3 ans" en début et fin d'année scolaire
- Rédaction du projet pédagogique et éducatif
- Livret d'accueil
- Actions de formation ciblées

## 5. « PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES »

### 1) Les modalités de mise en œuvre :

#### Modalités structurelles

- 8,5 postes pour les écoles du réseau REP+, deux "maîtres sup" interviennent dans les écoles situées en REP.
- 4 d'entre-eux interviennent dans trois écoles, les autres dans deux écoles.

#### Modalités fonctionnelles :

- Mise en place du dispositif "Mois de septembre aménagé " en début d'année scolaire en direction des élèves de CP
- Participation aux observations initiales de début d'année scolaire : TPS, PS et MS
- Co-animation des ateliers langage en maternelle : TPS, PS et MS
- Ateliers de lecture-écriture au cycle 2 (toute l'année)
- Entrée dans l'écrit : GS
- Ateliers d'écrits courts au cycle 3
- Projets spécifiques
- Accompagnement des équipes dans l'analyse de la difficulté scolaire suite aux évaluations initiales

### 2) Les objectifs poursuivis :

#### en termes de développement des apprentissages des élèves : ...

- Développer les compétences langagières orales pour les élèves de TPS à MS et écrites pour ceux de GS à CM2

#### en termes d'évolution des pratiques professionnelles :

- Analyser et traiter la difficulté scolaire
- Favoriser le travail en équipe (analyse partagée des difficultés, co préparation des interventions, analyses des pratiques croisées, évaluation conjointe ...)

### 3) Les indicateurs choisis (valeurs de départ et valeurs cibles) pour évaluer les effets du dispositif :

Améliorer la fluidité des parcours, diminuer les taux de redoublement

# 6. L'ACCOMPAGNEMENT CONTINU DES ÉLÈVES DE SIXIÈME

**Objectifs : accueillir les élèves de 8h00 à 16h30 pour permettre la réussite de tous et une bonne adaptation au collège**

## **1/ Modalités de mise en place :**

- mars de la rentrée précédente : constitution des équipes pédagogiques des classes de 6<sup>ème</sup> et mise en œuvre de l'organisation arrêtée
- mars à juin : construction de la maquette des emplois du temps et des contenus
- maquette arrêtée : 6 classes avec des groupes à effectifs réduits mises en barrette sur 3 plages horaires (mercredi matin à 8h00 ; jeudi matin à 11h00 et vendredi à 15h30) en parallèle avec les séances de D'COL + des séances en groupes sur les autres plages en fonction des emplois du temps des classes
- Volonté de diversifier les horaires pour proposer des activités différentes aux élèves avec des domaines privilégiés:
  - o Aide aux devoirs
  - o Aide méthodologique
  - o Activités et projets développés : ateliers scientifiques, ateliers d'écriture, origami, faire des mathématiques par le jeu, lecture, recherche documentaire, projet sur le chemin de l'école
- Planning établi sur l'année scolaire mais en roulement avec des modifications d'intervenants toutes les 6 semaines afin que chaque groupe bénéficie des différentes activités pour les groupes en barrette selon les jours
- Constitution d'un groupe le vendredi à 15h30 en parallèle avec des élèves identifiés pour leurs difficultés de relation aux autres et travail par le jeu
- Atelier de pratique instrumentale le mardi à partir de 14h30
- Réunions avec les personnels impliqués pour évaluer le dispositif et le faire évoluer afin qu'il soit parfaitement adapté aux besoins des élèves

## **2/ Les apprentissages travaillés dans le temps de l'accompagnement continu :**

2 premières semaines après la rentrée

**Objectif : permettre aux élèves de s'adapter au collège**

**Méthodologie : utilisation de fiches méthodes sur les thèmes suivants et du livret du futur collégien**

- 1/ comment lire mon emploi du temps ?
- 2/ comment utiliser mon carnet de correspondance ?
- 3/ comment bien tenir mon agenda ?
- 4/ comment faire mon cartable ? comment utiliser mon casier ?
- 5/ comment apprendre mes leçons ?
- 6/ qui fait quoi dans le collège ?

A partir du 15 septembre

**Objectifs :**

- faciliter l'adaptation des élèves aux pratiques spécifiques du collège,
- développer de leur autonomie dans la prise en charge du travail personnel,

- faire des liens entre les disciplines,
- comprendre les attentes des différents enseignants.

**Méthodologie :**

Chaque intervenant conçoit une progression sur 6 séances à l'aide de la fiche de synthèse dans le cadre des objectifs précédents

**Intervenants :**

Professeurs impliqués dans l'accompagnement continu, Professeurs des classes, Coordonnatrices du réseau, Assistantes pédagogiques, Services civiques, Médiateurs

**Apprentissages travaillés :**

- la maîtrise de la langue et des fondamentaux
- apprendre à être autonome
- apprendre par une démarche de projet
- apprendre des savoirs disciplinaires et d'une démarche intellectuelle par le jeu ou des activités créatives et culturelles
- apprendre à jouer avec ou contre ses camarades dans le respect mutuel
- apprendre à respecter et faire respecter une règle commune
- utiliser des jeux traditionnels anciens ou nouveaux avec pour objectif principal la notion de plaisir
- aide aux devoirs
- utiliser les outils numériques
- s'informer à l'aide du CDI
- découverte des métiers et des formations

**Articulations entre le travail en classe et en accompagnement continu :**

Pour les ateliers en lien avec les disciplines : utilisation du cahier de textes électroniques par pronote – lien avec le travail effectué en AP

Pour les autres ateliers, adaptation en fonction des besoins des élèves et des classes

**Moyens mobilisés :**

Nombre de groupes : 28 groupes dont 4 groupes D'COL pour 6 classes de 6<sup>ème</sup> par semaine

Heures des assistantes pédagogiques (dans leurs services) : 6h par semaine

Heures Services civiques (dans leurs services) : 3h par semaine en doublette avec un professeur sur D'COL

HSE professeur 1<sup>er</sup> degré : 1h pour D'COL par semaine

HSE pour professeurs 2<sup>nd</sup> degré : 21h par semaine

Total HSE :  $21 \times 30 + 1 \times 30 = 660$

# 7. PLAN PRÉVISIONNEL DE FORMATION

	Année 2016/2017	Année 2017/2018	Année 2018/2019	Horaires Sur la durée du contrat
<b>AXE 1</b>				
<b>TRAVAILLER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES</b>				
<i>Objectif 1</i>				
<i>Comprendre et s'exprimer en utilisant les différents langages</i>				
La langue française à l'oral et l'écrit	12	12	12	36
Les langages mathématiques scientifiques et informatiques	12	12	12	36
La pratique des langues étrangères	6	6	6	18
<i>Objectif n°2 :</i>				
<i>Construire une culture commune pour permettre la continuité des apprentissages dans le cadre du nouveau socle</i>				
Le conseil école-collège	6	6	6	18
Professionnaliser les compétences des professeurs	12	12	12	36
<b>AXE 2</b>				
<b>ASSURER DES PARCOURS DE RÉUSSITE AUX ÉLÈVES</b>				
<i>Objectif n°1 :</i>				
<i>Développer l'ambition et la réussite de tous les élèves</i>				
Le parcours d'éducation artistique et culturelle	6	6	6	18
Le parcours avenir	2	2	2	6
Le parcours de santé	2	2	2	6
<i>Objectif n°2 :</i>				
<i>Accompagner les élèves et leur famille dans un climat scolaire serein et bienveillant</i>				
Responsabiliser les élèves	6	6	6	18
Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire	6	6	6	18
Conforter une école bienveillante et exigeante	6	6	6	18

## Formations d'initiatives locales déposées à ce jour et en cours de réalisation :

- FIL FOLIOS : 3 heures pour l'ensemble des personnels
- FIL Utilisation des vidéo projecteurs interactifs VPI : 6 heures (jeudi 30 juin 2016)  
20 personnes volontaires
- FIL Prise en charge des élèves à besoin particuliers : 6 heures (mercredi 29 juin 2016)  
20 personnes volontaires
- FIL : Différencier à l'aide du numérique (rentrée 2016)
- FIL : Enseignement explicite et évaluation bienveillante et exigeante.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, un plan annuel de formation est construit chaque année dans le cadre du REP+. Chaque enseignant dispose de 18 ½ journées consacrées à la formation et à la concertation d'équipe.

Les grands axes retenus sont les suivants :

- Se former pour garantir la maîtrise du socle commun chez les élèves
- Se former pour favoriser le travail collectif
- Se former pour coopérer utilement avec les parents et les partenaires

Un recueil des besoins des équipes d'école a été mené en fin d'année scolaire 2014-2015 afin d'élaborer un plan de formation pluriannuel autour des axes et des thèmes suivants :

#### **Thèmes retenus pour l'axe « Se former pour garantir la maîtrise du socle commun chez les élèves »**

- Lecture,
- Production d'écrits
- Ateliers Langage
- Résolution de problèmes
- Calcul mental
- Histoire, IMC
- Motricité
- Accompagnement aux nouveaux programmes
- Evaluation positive
- Scolarisation des élèves allophones

#### **Thèmes retenus pour l'axe « Se former pour favoriser le travail collectif »**

- Agir sur le climat scolaire
- Laïcité
- Différenciation et groupes de besoin
- FIL interdegré
- Rallye lecture C1
- Réforme des collèges
- Concertations d'école ou de cycle

#### **Thèmes retenus pour l'axe « Se former pour coopérer utilement avec les parents et les partenaires »**

- Lien école famille
- 1<sup>ère</sup> scolarisation
- Mallette des parents
- EGPA
- Accueil des nouveaux par les partenaires
- Compétences psycho-sociales
- Prévention en matière d'usage des nouvelles technologies, des jeux vidéo

## 8. LES PARTENAIRES DU RÉSEAU

Les partenariats locaux amenés à compléter l'action de l'École dans le réseau :

Partenaires	Actions menées	Objectifs poursuivis en termes de développement des apprentissages et de socialisation
Politique de la ville : <ul style="list-style-type: none"> <li>- délégué du préfet</li> <li>- coordonnateur du programme de réussite éducative</li> <li>- correspondant de la mairie pour le PEDT</li> <li>- Contrat de Ville</li> </ul>	Services civiques  Equipes pluridisciplinaires de Suivi d'élèves  Présence systématique aux conseils d'école  Présence des coordonnatrices à tous les comités techniques et des pilotes aux comités de pilotage	Présence d'adultes relais supplémentaires dans les collèges et les écoles Maillage partenarial et actions coordonnées  Meilleure cohérence des actions et uniformisation des rythmes scolaires pour toutes les écoles d'Oyonnax Cohérence et coopération dans les actions de la ville et les actions éducation nationale
Partenaires culturels, en lien avec le PTAEC : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre culturel</li> </ul>	Expositions Actions semaine des arts Spectacles scolaires Résidence d'artistes Lectures / découverte bibliothèque  Financements culturels DRAC Ville d'Oyonnax Conseil général	Renforcement du parcours culturel des élèves
Partenaires en lien avec le Parcours Avenir et les parcours d'excellence	Partenariat avec 4 entreprises : Adduxi, SISE, PRP Création Veyziat, Emin Leydier Parrainage de promotions au collège Lumière Semaine des entreprises SOFEO	Connaissance du milieu professionnel, des métiers, des poursuites d'études possibles.
Les parents	Mallette des parents Semaines des parents Classes ouvertes Remise des livrets Actions de formation pour les enseignants sur la relation école-famille	Renforcement du partenariat avec les parents pour la réussite des élèves

## 9. AUTOÉVALUATION DES ACTIONS MENÉES

 *Mettre en place un tableau de bord de suivi des indicateurs*

 *Rédiger à partir de ce contrat le projet d'établissement et les projets d'école à la rentrée 2016 afin que le diagnostic soit partagé par l'ensemble de la communauté éducative*

 *Faire un bilan annuel au conseil d'administration et au COPIL de juin et de septembre concernant le suivi des indicateurs arrêtés dans le cadre de ce contrat.*

Ce contrat élaboré entre l'autorité académique et le REP+

Collège Louis LUMIERE – 61 ROUTE DE LA FORGE – 01100 OYONNAX

a vocation à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous les élèves.

**Fait à :**

**Le :**

<p><b>Pour l'Académie de Lyon</b></p> <p><b>La rectrice :</b></p> <p><b>Françoise MOULIN CIVIL</b></p> <p><b>L'inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Education Nationale :</b></p>	<p><b>Pour le réseau, les pilotes :</b></p> <p><b>La Principale du collège :</b> <b>Mme Béatrice CHIROUZE</b></p> <p><b>L'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription :</b></p> <p><b>Mme Dominique VERDENNE</b></p> <p><b>Les IA-IPR référents :</b></p> <p><b>Mme Catherine VERCUEIL</b></p> <p><b>Mme Christine SAPET REVERDY</b></p>
--	--

## L'ACADEMIE DE LYON

